Prévention

Connaissez-vous la « fraude au virement de salaire » ?

Publié le 07 août 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Depuis plusieurs mois, une nouvelle escroquerie prend de l'ampleur : la fraude au virement de salaire. Face au nombre croissant de cas, salariés comme entreprises doivent prendre des précautions.

Qu'est-ce que la fraude au virement de salaire ?

Cette nouvelle arnaque consiste à usurper l'identité d'un salarié pour demander aux ressources humaines de l'entreprise de modifier les coordonnées bancaires où le salaire est versé.

L'usurpateur perçoit ainsi le salaire versé par l'entreprise.

Que faire en cas d'attaque ?

L'entreprise victime de cette escroquerie ne doit pas perdre de temps. Plusieurs mesures sont à prendre :

- **identifier les virements** frauduleux (versés ou à venir) ;
- contacter le service comptable afin de **bloquer le virement** concerné (si possible) ;
- **déposer plainte** ;
- **demander le retour des fonds** à la banque si le virement a été effectué ;
- **conserver les éléments de preuves** de l'escroquerie (numéros de téléphone, messages...) ;
- **sensibiliser** votre personnel.

Comment éviter d'être attaqué ?

Cette nouvelle arnaque se base sur l'usage d'une fausse identité. Les salariés doivent donc, eux aussi, rester prudents et protéger leurs données personnelles.

Ils doivent donc :

- **être vigilants face aux messages d'hameçonnage** ;
- **limiter** au mieux la **publication d'informations personnelles** sur internet et les réseaux sociaux. En effet, l'arnaqueur utilise ces informations pour tromper l'entreprise et communiquer ses coordonnées bancaires ;
- utiliser des **mots de passe fiables** pour les comptes de messagerie (ou une **double authentification**) afin de réduire les risques de piratage.

Voir aussi

Cyberattaque dans le cadre de l'activité professionnelle : l'indemnisation subordonnée à une plainte dans les 72 heures (https://entreprendre.service-public.gouv.fr/actualites/A16531)
Fraude au virement de salaire : comment réagir et que faire ? (https://www.cnil.fr/fr/fraude-au-virement-de-salaire-comment-reagir-et-que-faire)
Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)
Escroquerie aux faux ordres de virement : rappels et mises en garde (https://www.collectivites-locales.gouv.fr/escroquerie-aux-faux-ordres-de-virement-rappels-et-mises-en-garde)
Collectivités locales (collectivites-locales.gouv.fr)
L'escroquerie aux faux ordres de virement (FOVI) (https://www.cybermalveillance.gouv.fr/medias/2021/01/230602_FicheReflexe_FauxOrdresDeVirement.pdf)
Cybermalveillance.gouv.fr

Agenda

JUSQU'AU 28 FÉVR. 2026

Prévention

Grippe et Covid-19 : la campagne de vaccination est prolongée (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17729)

Publié le 28 janvier 2026

À PARTIR DU 7 FÉVR. 2026

Calendrier scolaire

Vacances d'hiver 2026 : les dates zone par zone (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A15452)

Publié le 12 janvier 2026

DU 15 JANV. AU 21 FÉVR. 2026

Démographie

Recensement de la population : quand et où a-t-il lieu en 2026 ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A16298)

Publié le 04 novembre 2025

Voir toutes les échéances (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/agenda)

Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18407/remarque)